



Comité National d'Évaluation
des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel

Bulletin N° 17 - avril 1994
131, rue du Bac 75007 PARIS

Standard : (1) 49 55 05 51 - Télécopie : (1) 49 55 06 26

EDITORIAL

Comme il avait été convenu lors de la séance inaugurale du Comité le 10 juin 1993, le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, entouré de ses collaborateurs et des directeurs de l'Administration centrale, a reçu le mercredi 2 mars le président et les membres du Comité National d'Évaluation.

L'information apportée sur les travaux en cours au sein du Comité a permis d'établir un échange très positif concernant tant les propositions avancées par le Comité que les modalités de leur réalisation.

L'ordre du jour était le suivant :

- ◆ présentation du groupe de travail sur les personnels administratifs et techniques,
- ◆ présentation du groupe de travail sur les débouchés des diplômés,
- ◆ présentation de la méthodologie et du programme général du Comité.

Le rythme des évaluations menées par le Comité (qui seront désormais pour l'essentiel des "évaluations secondes" ou "retours") ne

saurait se calquer sur celui des procédures contractuelles, mais, dans la mesure où le Comité envisage de revenir dans l'ensemble des universités au cours d'une période de 4 à 5 ans, une harmonisation des deux démarches devient possible. L'évaluation, précédant ou suivant de peu le nouveau contrat, intégrera systématiquement les éléments du bilan à mi-parcours.

Autre point de méthode : concernant le suivi des diplômés, il est clair que les filières professionnalisées doivent absolument se doter des outils nécessaires mais que les enquêtes ne peuvent valablement être effectuées dans l'année qui suit immédiatement l'obtention du diplôme.

Les évaluations transversales (par filière ou par discipline) que le Comité va multiplier dans les mois et les années à venir, ont également retenu l'intérêt. La perspective comparatiste que le Comité entend leur donner est apparue comme un "atout" important pour la promotion de l'enseignement supérieur français à l'heure de l'Europe et de l'évaluation internationale.

René MORNEX

■ L'UNIVERSITÉ ROBERT SCHUMAN- STRASBOURG III

NOVEMBRE 1993

Héritière conjointe avec Strasbourg I et II d'un passé prestigieux, l'université Strasbourg III accueille en 1992-1993 près de 8 900 étudiants, 283 enseignants et 175 ATOS. La prépondérance numérique de la Faculté de Droit, "vaisseau amiral" de l'établissement, diminue lentement mais régulièrement depuis 5 ans. Dix autres composantes, articulées autour des sciences sociales et de gestion à l'exception du Centre Universitaire d'Enseignement du Journalisme, forment avec le Droit un ensemble de formations assez complémentaires.

L'université comptait, en 1992, 20 équipes de recherche et les publications sont nombreuses - certaines faisant autorité dans leur domaine.

Les formations sont de bonne qualité, mais quelques points appellent à la vigilance : une certaine désaffection des étudiants vis à vis du Droit public, une politique un peu trop restrictive dans le domaine du Droit communautaire européen, une recherche insuffisamment collective en Droit, un déséquilibre en défaveur de l'AES dans les effectifs étudiants en sciences de gestion. Encore faut-il noter que ce type de difficultés n'est pas propre à Strasbourg III ... De manière générale, un effort de coordination est requis pour remédier à certaines lacunes ou à des concurrences déplacées.

L'ensemble universitaire est géré dans un esprit authentiquement fédéral et il a su créer des relations de saine coopération avec le pôle de Sciences économiques abrité par Strasbourg I. L'université entretient également un bon réseau de relations régionales et internationales. □

AUTRES PUBLICATIONS RECENTES

- L'Université de Perpignan	décembre	1993
- L'Université de Poitiers et l'ENSMA	janvier	1994
- L'Université Paris XII-Paris Nord	mars	1994
- L'Université Stendhal - Grenoble III	avril	1994

■ L'UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES DU LANGUEDOC - MONTPELLIER II

DÉCEMBRE 1993

Issue de la Faculté des Sciences, l'USTL a gardé une grande homogénéité dans le domaine des sciences exactes. Seul l'Institut d'Administration des Entreprises apporte une note pluridisciplinaire.

Les 12 500 étudiants accueillis en 1992 se répartissent inégalement entre deux IUT, une Ecole d'ingénieurs (l'ISIM) et l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie (au statut d'EPA) qui s'ajoutent à l'UFR des sciences fondamentales (celle-ci abrite 71% de l'effectif étudiant global dans les enseignements de premier et deuxième cycle et les DESS) et à la Division de la Recherche et des Etudes Doctorales (DRED).

Cette structure originale gère 12 départements de recherche dans lesquels se répartissent tous les laboratoires, les 25 DEA, ainsi qu'un certain nombre de services communs de recherche. 85% des 700 enseignants chercheurs appartiennent à des formations associées (CNRS, INSERM, INRA ...), un potentiel encore enrichi par la présence de 260 chercheurs des grands organismes. L'accent mis sur la recherche dans la politique de l'université se traduit par des résultats importants au plan national comme au plan international.

En revanche la préoccupation de l'enseignement dans l'UFR des sciences fondamentales et appliquées ne s'est pas manifestée avec la même vigueur. L'afflux des étudiants n'a pas été accompagné des moyens nécessaires, la rénovation du premier cycle a été engagée tardivement, certaines filières sont incomplètes et floues, les taux d'échec aux examens sont importants, les travaux pratiques présentent de notables insuffisances.

La résolution progressive de ces difficultés dépend à la fois de l'autorité de tutelle et des responsables de l'université.

L'équipe présidentielle dirige effectivement, tout en sachant déléguer ; elle est encouragée à se doter d'un système d'information efficace et d'outils de gestion rigoureux. □

■ L'UNIVERSITÉ FRANÇOIS RABELAIS - TOURS

JANVIER 1994

Etablissement pluridisciplinaire, l'université de Tours comprend 8 UFR, 2 Ecoles d'ingénieurs, 2 IUT, le Centre d'Etudes supérieures de l'Aménagement, une antenne à Blois et un centre universitaire à Chinon. Elle accueillait 24 300 étudiants en 1992-1993, dont plus de 60% en premier cycle. Sur 866 emplois d'enseignants, 34,6% appartiennent à la catégorie A, ce qui situe Tours au-dessus de la moyenne nationale (31%).

Les domaines d'excellence de l'université correspondent en général aux disciplines fondatrices, Santé et Lettres en particulier. La dynamique interne, le soutien des collectivités territoriales, la vigueur des relations internationales (manifestée par la création de l'Université Européenne) sont autant d'atouts spécifiques.

En revanche l'existence de problèmes sérieux a amené le Comité à formuler un certain nombre de recommandations concernant :

- ◆ la maîtrise des effectifs étudiants : priorité doit être donnée à l'orientation, au suivi de la scolarité et de l'insertion professionnelle des diplômés ;
- ◆ l'organisation des UFR : une recomposition est nécessaire pour respecter la logique de proximité entre les disciplines ;
- ◆ la recherche : il convient de renforcer l'activité, en concentrant l'effort sur quelques pôles d'excellence et en développant la concertation avec des universités voisines, Orléans en particulier ;
- ◆ la documentation : il faut remédier à l'éclatement actuel, tout en conservant la qualité de l'accueil ;
- ◆ la gestion de l'université : des regroupements fonctionnels entre services financiers et services de scolarité permettraient une meilleure utilisation des ressources humaines disponibles ;
- ◆ l'extension immobilière : une estimation précise des dépenses en investissement et en fonctionnement (moyens matériels et humains) est à réaliser, un rapprochement avec les collectivités territoriales est indispensable pour l'antenne de Blois ; enfin, l'université pourrait chercher à faire bénéficier les disciplines scientifiques des ressources de l'Ecole d'informatique E3I. □

■ L'UNIVERSITÉ AIX-MARSEILLE II

MARS 1994

Dispersée sur plusieurs sites entre Marseille et Aix-en-Provence, l'université accueille plus de 16 600 étudiants, 1 157 enseignants et plus de 1 000 ATOS.

Les 3 UFR de Santé ont un poids majoritaire (50% des effectifs étudiants, 61% des enseignants, 52,2% des ATOS). L'UFR Sciences de Luminy est marquée par le poids de la recherche et des grands organismes. L'UFR STAPS et l'UFR de Sciences économiques offrent un bilan positif en matière d'enseignement mais connaissent des problèmes dans le recrutement des enseignants.

L'Observatoire des Sciences de l'Univers et le département des Sciences de la mer, de la terre et de l'environnement poursuivent des recherches de qualité, très complémentaires. L'IUT d'Aix est un exemple de réussite de ce type d'enseignement. L'Institut régional du Travail témoigne de ses capacités d'évolution. L'Ecole de Journalisme et de Communication, toute petite composante, a su s'ancrer dans le contexte régional.

Tout en reconnaissant la qualité générale des enseignements et des recherches, le Comité a énoncé plusieurs recommandations à l'intention des diverses composantes.

Les principales concernent :

- ◆ pour la Médecine, l'amélioration du lien entre recherche et enseignement et de la gestion des personnels administratifs et techniques ;
- ◆ pour la Pharmacie, la réorganisation des enseignements de deuxième cycle et la redistribution des locaux et des personnels ;
- ◆ pour l'Odontologie, le recrutement d'enseignants dans les disciplines fondamentales et la reconnaissance des équipes de recherche ;
- ◆ pour l'ensemble de l'UFR Sciences, l'augmentation du nombre d'unités mixtes et le renforcement de certains enseignements de deuxième cycle ;
- ◆ pour le Département de Sciences humaines, la restructuration d'une organisation trop disparate.

Le Comité a aussi, et surtout, estimé indispensable une réorganisation dans la gestion et le gouvernement de l'université, pour des rapports plus rationnels entre services centraux et services des composantes, pour un renforcement du rôle du Conseil scientifique, pour une action plus efficace des services communs (formation continue, documentation, orientation et suivi des étudiants). □

EVALUATION DE L'ODONTOLOGIE

L'évaluation transversale des enseignements et des recherches en Odontologie dans les universités françaises a été menée comme annoncé dans le précédent Bulletin du Comité. Un *mémoire* présentant les forces et faiblesses de la discipline a été élaboré à partir des contributions d'experts français, les professeurs P. Girard et H. Magloire, ainsi que des professeurs J-C Borel, H. Hamel et A. Woda, et il a été soumis à l'appréciation de la Conférence des doyens et de la Conférence des chefs de service d'Odontologie. Parallèlement le Secrétariat général du Comité a analysé les données issues des questionnaires adressés à chacune des UFR et des deux enquêtes concernant les étudiants.

Dans un second temps le Comité a accueilli trois spécialistes étrangers : MM. Gérald Albert, doyen de la

faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal ; Jean-Pierre Bernimoulin, professeur à l'Université Humboldt de Berlin ; Klaus Koenig, professeur à l'Université de Nimègue. Accompagnés d'un chargé de mission, ils ont visité des UFR et rédigé des rapports qui se fondent sur un "guide de l'expertise" spécifique. Celui-ci comprend au total 14 rubriques et plus de 60 questions ou items, qui permettent d'évaluer l'enseignement fondamental et pré-clinique, l'enseignement clinique, la recherche, la formation continue, et d'aborder les problèmes généraux de la discipline, dont certains aspects ont un impact direct sur l'environnement hospitalier et sur l'exercice de la profession.

Le rapport général est actuellement dans sa phase de rédaction. Il devrait être publié d'ici à l'été 1994. □

SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION : UNE JOURNÉE D'ÉTUDES FRANCO-EUROPEENNE

En mars 1993, le Comité publiait un rapport d'évaluation consacré aux sciences de l'information et de la communication. Ce rapport a été diffusé à plus de 1 800 exemplaires, ce qui confirme l'intérêt suscité par les évaluations transversales auprès d'un large public (enseignants, chercheurs, étudiants, employeurs).

Dans le cas précis du secteur information-communication, les analyses et recommandations du Comité ont retenu l'attention de la DG XIII (Direction générale Télécommunications, Marché de l'information et Valorisation de la recherche) de la Commission des Communautés Européennes. Au moment où la "société de l'information" se retrouve au coeur du Livre Blanc "Croissance-Compétitivité-Emploi" de la Commission et où le quatrième Programme-Cadre entend développer de multiples initiatives en matière de réseaux et d'infrastructures d'information, le rapport du Comité a servi, au sens littéral, de pré-texte à une rencontre portant sur l'état actuel des recherches, enseignements et formations en matière d'information et de communication en Europe.

Le 11 mars 1994, le Comité National d'Évaluation et la DG XIII, en liaison avec l'Association Descartes, ont organisé au Centre "Sources d'Europe" de Paris-La Défense une journée d'études qui répondait à l'une des recommandations essentielles du rapport d'évaluation : *la nécessité de multiplier les occasions de rencontres et les lieux de débats entre les enseignants, chercheurs et professionnels du domaine considéré, aux savoirs et aux pratiques encore trop dispersés.*

Sous l'intitulé général "Vers une société d'information et de communication : savoirs, pratiques, médiations", quatre tables rondes ont été consacrées respectivement aux thèmes suivants :

- ◆ **De la recherche à l'aide à la décision** : savoirs et formations de l'information et de la communication
- ◆ **Information et médias dans les métiers et les pratiques** : le point de vue de l'utilisateur
- ◆ **Du village global aux mondes repliés** : réseaux et médias en Europe
- ◆ **Nouveaux réseaux, nouvelles identités ?**

Après une intervention sur "l'espace virtuel des réseaux", la conférence de clôture, qui s'interrogeait sur "la communication : métaphore ou métascience ?" a résolument tranché en faveur du deuxième terme. La participation de près de 120 personnes, la richesse des interventions, les locaux et l'accueil agréables et efficaces sont autant de motifs qui ont conduit les organisateurs et le public à souhaiter que cette journée connaisse des prolongements. Le premier consistera dans une publication.

Les travaux du Comité voient ainsi leur impact se prolonger et se démultiplier au sein de la communauté scientifique européenne. □
